

Conseil d'école 19 octobre 2018

Présents

Mairie : Mme Peyré, M. Rhaut

Parents : Mme Saint Macary, Mme Bonnet, Mme Jolly, Mme Rothkegel, M. Joseph, M. Desnoues, M. Sarraillé

Enseignants : Mme Suhas, Mme Carrère, Mme Lopez, M. Lambert, M. Soulé

Absent excusé M. Darthez

Effectifs et composition des classes

126 enfants

24 CP 23 CE1 32 CE2 24 CM1 23 CM2

Répartition

Mme Carrère 24 CP, Mme Lopez 23 CE1 4 CE2, M. Lambert 28 CE2, Mme Suhas 24 CM1, M. Soulé et M. Castagnet 23 CM2 (moyenne de 25 par classe environ).

Elections des parents

50% de participation

5 titulaires : M. Joseph, Mme Jolly, M. Desnoues, Mme Rothkegel, Mme Saint Macary,

3 suppléants : Mme Bonnet, M. Sarraillé, M. Darthez

Règlement intérieur

Changement :

- retour à la semaine de 4 jours (pas de classe le mercredi matin)
- Horaires 8h30-12h/13h30-16h à noter pour les enseignants **que** des points positifs à ces nouveaux horaires ; pas de récréation collective organisée l'après-midi mais « pause » classe par classe en fonction des besoins ; à la question posée sur l'organisation d'une récréation l'après-

midi qui déborderait de l'horaire de fin de la classe à 16h, les enseignants précisent que la journée ne doit pas dépasser 6h, la demi journée 3h30 et que le temps de récréation est compris dans le temps de classe journalier.

- rajouter la sortie fratrie maternelle élémentaire au portail séparant les 2 cours.

PPMS et alerte incendie

- Alerte incendie un exercice a eu lieu le 28 septembre en lien avec l'école maternelle : évacuation classe par classe dans le calme avec un regroupement de tous les enfants le long du mur dans la cour de l'école (signal sonore, porte coupe feu...) pas de dysfonctionnement
- PPMS attentat intrusion plan mise en sécurité : un exercice aura lieu en novembre ; deux cas de figure : confinement par classe ou évacuation avec regroupement à l'extérieur de l'école (terrain derrière l'église ou salle communale), mots appropriés en fonction des âges des enfants.
- PPMS risques majeurs (séisme, tempête, pollution chimique...) un exercice aura lieu dans l'année, penser à vérifier la mallette PPMS achetée.

Projets de classe

- Bibliothèque accueil classe par classe avec Mme Bouly (1 fois par mois environ)
- Sport avec JC Rey : une séance par semaine le jeudi (50 minutes) pour chaque classe toute l'année ;3 classes le matin et 2 l'après-midi-remerciement à la mairie
- Animation tri et recyclage : proposée par la communauté des communes du Pays de Nay une séance d'une heure environ pour chaque

classe + une visite du centre de tri de Sévignacq pour les CM1 et CM2 (début novembre)

- Classes CP et CE1- CE2 projet cirque à Lescar 4 ou 6 séances : période 4 + 1,2,3 pestacles à Uzoz (« Le chat et la mouette » sur le thème de l'intolérance)
- Classe CE2 –CM1 :
 - ° 2 sorties au château de Pau : animaux fantastiques, héraldique, Henri IV et le théâtre du pouvoir, maquette château
 - ° 2 sorties en montagne : plateau du Bénou randonnée + berger, orientation + histoires contes
 - ° Projet quilles de six 5 séances + une rencontre interclasse à Bénéjacq
- Classes CE2- CM1 et CM2 planète énergie animation sur les énergies renouvelables
- Classes CM1 et CM2 : théâtre à l'Agora à Billère « Moi canard » au mois de mars (sujet traité : recherche de son identité)
- Classe CM2 Projet chorale Jazz in school thème « le voyage » concert week-end de Pentecôte

D'autres projets et activités pourront se rajouter en cours d'année.

Toutes ces activités sont financées par la municipalité, l'association des parents d'élèves, la coopérative scolaire et les familles : qu'ils en soient tous remerciés

Travaux

- **Réalisés** : classe N°1 de Laure repeinte + pose d'étagères : très bien
- **A faire** : store N°5 classe Christine

Jeux de cour

Devis d'environ 500€ qui comprend l'achat des peintures et du matériel pour réaliser les tracés au sol; les parents proposent de commencer par les lignes de courses côté maternelle puis tracés côté élémentaire ; un point avec les enseignants sera fait pour déterminer avec précision quels jeux seront tracés ;

les RPE ont décidé de commencer par les lignes de courses pour tester le matériel avant de demander de l'aide aux parents pour les autres tracés.

Discussion autour du rond de médiation(jugé pas utile par les enseignants car ils gèrent déjà les rares conflits par d'autres méthodes), de l'installation d'une zone jeux calmes avec armoire de livres et jeux, de bancs et de porte-manteaux extérieurs...la mairie doit recontacter les RPE pour en discuter.

Etude énergétique, climatisation...

A la lecture des premiers résultats de l'étude menée cet été, la mairie pourrait se diriger vers d'autres types de régulation thermique que la climatisation : stores extérieurs, ventilation nocturne, pelouse...

Prise de conscience des différents intervenants pour un projet rapide et indispensable.

Questions des parents

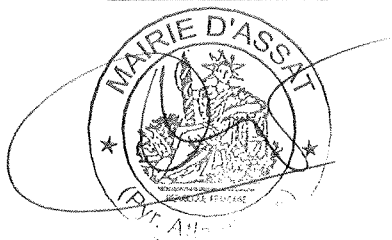
- demande d'une installation d'une boîte aux lettres pour les RPE (validé)
- participation de l'école élémentaire à l'Ecole des Loisirs (validé)
- extension horaire garderie à 18h30 + aide aux devoirs : au vu du faible nombre de retours du questionnaire, la mairie ne juge pas utile de modifier
- cantine : pas de repas sans porc prévu par le traiteur, les parents peuvent prévoir un plat de substitution
- proposition d'ouverture de la cantine aux anciens du village afin de créer un lien intergénérationnel au sein du village, comme cela se fait dans d'autres villages ; la faisabilité de cette idée doit être étudiée aussi bien du côté pratique (place dans la cantine) qu'administrative (sécurité notamment)
- jeux dangereux : les parents souhaiteraient que la responsabilité de ce sujet soit portée par la mairie et se disent disponibles pour aider le personnel communal qui avait assisté l'année dernière aux interventions pour la rédaction du support et la réalisation des interventions dans les classes (CP-CE2-CM2) ; réponse de la mairie : le problème des jeux dangereux est l'affaire de chacun, il

est important que les parents et les enseignants soient co-producteurs de la démarche avec la mairie qui s'engage à réunir les parties prenantes pour que la démarche initiée ne reste pas lettre morte.

- Organisation d'un carnaval : les enseignants pensent que l'intérêt pédagogique est limité (plus d'intervenant en béarnais pour le relier aux traditions pyrénéennes et au carnaval béarnais)
- certains parents trouvent qu'il manque d'événements festifs tout au cours de l'année scolaire, les enseignants précisent qu'ils ne souhaitent pas organiser de spectacles de fin d'année qu'ils jugent chronophages et préfèrent favoriser des projets pédagogiques riches dans le courant de l'année.

Dernier point : M. Rhaut précise que nous célébrons cette année le centenaire de la fin de la première guerre mondiale(1914-1918), une nouvelle plaque sera installée sur le monument aux morts ; il souhaite que le plus grand nombre s'associe à cet événement.

La Mairie



Les parents

Les enseignants